

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/001**Choix des entreprises pour les travaux de rénovation énergétique de la salle Saint Jean-Baptiste**

M. le Maire expose qu'une consultation des entreprises a été lancée pour les travaux suivants sur la salle Saint Jean-Baptiste :

- Isolation des loges
- Réfection de l'éclairage de la salle
- Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur.

Après analyse des devis reçus et suite avis de la commission Bâtiments, Voirie et Petit Patrimoine du 4 mai, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide,

- De retenir, pour l'isolation des loges, le devis de l'entreprise EURL BELLIOU pour un montant de 8 300,68 € TTC.

- De retenir, pour l'éclairage de la salle, le devis de l'entreprise AM3i pour un montant de 11 928,12 € TTC.

- De reporter la décision pour le système de chauffage,

Et autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,

Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary of the meeting.

Affiché le **13 MAI 2023**

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-1-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/002

Demande de subvention pour les travaux de rénovation énergétique de la salle Saint Jean-Baptiste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Décide de déposer une demande de subvention au titre du Fonds vert proposé par l'Etat pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, pour les travaux de rénovation énergétique de la salle Saint Jean-Baptiste (comprenant isolation des loges, changement du chauffage et des éclairages) et, Autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Affiché le **13 MAI 2023**

Le secrétaire de séance

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/003
Proposition d'achat d'une tondeuse autoportée

M. le Maire expose qu'il est nécessaire d'acquérir une nouvelle tondeuse. Plusieurs démonstrations ont eu lieu en présence des agents des services techniques et de plusieurs élus.

Après analyse des différents devis et suite avis des services techniques, en tant qu'utilisateurs du matériel, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Décide de retenir l'offre de VER-LEM pour une tondeuse auto-portée type Rider Husqvarna P525DX (option mulching) pour un montant de 32 331,10 € TTC et, Autorise M. le Maire à signer le devis et l'ensemble des documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting, is written on the page.

Affiché le 13 MAI 2023

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

**Délibération n°2023-05/004
Programme d'Aménagement de la Voirie Communale 2023**

M. le Maire présente le PAVC 2023, dans lequel il est proposé la réfection des voiries communales dans les villages suivants : les Rivières, Cunta, la Brionnière, la Mondrais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Décide dans le cadre du PAVC 2023, de retenir le devis de l'entreprise PIGEON pour un montant de 46 797,50 € TTC et, Autorise M. le Maire à signer le devis et l'ensemble des documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Douaud', is written over a faint circular stamp.

Affiché le 13 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-4-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/005

Signature de l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de rénovation et d'extension de la salle des sports

M. le Maire rappelle que par délibération du 29 juin 2022, Mme Nicole Cantin, mandataire d'un groupement de maîtrise d'œuvre a été retenue pour réaliser le projet de rénovation et d'extension de la salle des sports. Le programme initial a été modifié et validé lors du conseil du 8 février 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Valide l'avenant proposé, fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre, à un montant total d'honoraires de 124 858,50 € TTC pour l'ensemble du groupement de maîtrise d'œuvre dirigé par Mme Nicole CANTIN et, Autorise M. le Maire à signer l'avenant et l'ensemble des documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

Affiché le 13 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-5-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/006

Demande de subvention pour le projet de rénovation et d'extension de la salle des sports

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Autorise M. le Maire à déposer des dossiers de subventions pour le projet de rénovation et d'extension de la salle des sports et à signer l'ensemble des documents s'y rapportant :

- Auprès de la Région au titre du FEDER
- Auprès du Département, dans le cadre de l'AMI Cœur de bourg, pour la partie concernant la création d'une salle de motricité mise à disposition des associations et écoles afin de permettre l'accès à de nouvelles activités.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Affiché le **13 MAI 2023**

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-6-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/007 Vote des subventions aux associations

M. le Maire expose que la commission Vie associative s'est réunie le 4 avril, afin d'étudier les différentes demandes de subventions déposées.

Vu les propositions de la Commission Vie associative,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer aux associations les subventions suivantes :
(2 abstentions : M. Christian GUIHARD, M. Eric VINCE).

SPORT	
Sainte-Reine Crossac Football	2 164
Espérance de Crossac - Section Basket	2 460
Kaloune Boxing Club	1 734
ECOLES	
Association Condorcet	330
Parents d'élèves Montfort (A.P.E.L.)	300
O.G.E.C. Montfort	280
LOISIRS	
A.C.C. - Association Cyclotourisme de Crossac	580
A.C.C.A. - Association Communale de Chasse Agréée de Crossac	290
Amicale Laïque	280
Arts et Plaisir	280
Petit Théâtre de Crossac	200
Amis du Plaisir des Courtes	280
A.C.L.C. - Association Culturelle des Loisirs de Crossac	280
Curieux par Nature	580

SOCIAL	
Secours Populaire Français	135
Secours catholique	135
P.A.C.T.E.S. - Association pour l'aide à la réinsertion	1 000
A.D.T.- Aide à Domicile pour Tous	50
A.D.A.R. - Association D'Aide à Domicile	662
A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural	50
Asso. Centre de Soins Infirmiers St Malo/St-Joachim/Crossac	0
F.N.A.T.H.- Fédé. Nat. des accidentés de la Vie & trav. Handicapés	135
Donneurs de Sang St Malo/ St_Joachim/ Crossac	350
Association des Retraités de Crossac	780
La Croix Rouge	135
Les Clés du Contact	300
DIVERS	
Prévention Routière	0
U.N.C.- A.F.N. (Anciens Combattants)	1 715
Souvenir Français	100
Rêves de Clowns	0
Amicale des Pompiers de St-Joachim	0
France ADOT	0
Les Eaux Vives EMMAUS	135
Entraid Addict	135
TOTAL	
	15 855

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

Affiché le **13 MAI 2023**

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-7-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/008 Vote des cotisations aux associations et organismes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote les cotisations aux organismes et associations suivants :

<u>ORGANISMES – ASSOCIATIONS</u>	<u>2023</u>
Parc Naturel Régional de Brière	3 342,90
Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique (AMF)	781,74
RASED	341,55
Bruded Association	969,60
Association des Maires de l'Ouest de la Loire Atlantique	60,00
Commission Syndicale de Grande Brière Mottière	1 215,60
Polleniz	621,00
CAUE	288,00
TOTAL	7 620,39

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY

Le secrétaire de séance



13 MAI 2023

Affiché le
Date de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-8-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

**Délibération n°2023-05/009
Détermination du forfait communal**

Vu le montant total des dépenses de fonctionnement pour l'école publique,
Vu le nombre moyen d'élèves de l'école publique sur l'année 2022,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Décide de fixer la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année 2022 à 1 692 euros pour les maternelles et 258 euros pour les élémentaires, participation versée par élève habitant la commune.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

Affiché le 13 MAI 2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/010

Participation financière des communes aux dépenses de fonctionnement des écoles
pour la scolarisation d'élèves dans les écoles de Crossac 2022/2023

Vu l'article L212-8 du Code de l'Education,

Vu le coût d'un élève de l'école publique défini pour l'année 2022, soit 1 692 euros pour les maternelles et 258 euros pour les élémentaires,

Vu la scolarisation de 2 enfants, résidant à Saint-Joachim (hors commune) et étant scolarisés à l'école publique Condorcet pour l'année 2022/2023, selon les motifs suivants : poursuite de scolarité et regroupement de fratrie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'appeler à la Commune de St Joachim une participation aux dépenses de fonctionnement d'un montant total de 1 950 euros pour 2 enfants (1 au primaire et 1 en maternelle) résidant hors commune et scolarisé à l'école publique Condorcet.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

Affiché le 13 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-10-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 19
Représentés : 1
Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/011

**Signature de 2 conventions avec l'Etablissement Public Foncier :
Convention d'action foncière et Convention de Mise à disposition**

M. le Maire expose que la Commune s'est portée acquéreur de la maison situé 1D rue du stade, bien située à l'une des entrées potentielles de la zone Cœur de bourg. L'établissement public foncier a été saisi et a répondu favorablement à la demande de portage de l'acquisition pour un montant de 190 000 euros. Il est précisé que ce bien est destiné à devenir un logement d'urgence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise M. le Maire :

- à signer la convention d'action foncière avec l'Etablissement Public Foncier, qui détaille les modalités du portage et du remboursement par la Commune, sur 8 ans pour l'acquisition de la maison situé 1D rue du stade,
- à signer la convention de mise à disposition du bien par l'EPF, ce bien étant destiné à devenir un logement d'urgence.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

13 MAI 2023

Affiché le

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-11-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 19
Représentés : 1
Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/012
Acquisition de la parcelle AB 638

M. le Maire expose qu'il est propos d'acquérir la parcelle AB 638, dans le cadre de l'opération Cœur de bourg. Les propriétaires ont donné leur accord pour la vente. La parcelle est d'une superficie de 43 m². Il est proposé d'acheter la parcelle pour un montant de 1000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'acquérir la parcelle AB 638 pour un montant de 1 000 euros et, autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

L'ensemble des frais inhérents à cette transaction seront à la charge de la commune.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance



Affiché le 13 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
044-214400509-20230510-CM20230510-12-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023

COMMUNE DE CROSSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 19
Représentés : 1
Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

Délibération n°2023-05/013

Programme Local de l'Habitat – Avis sur le projet arrêté de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois

Par délibération en date du 23 mars 2023, la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois (CCPSG) a arrêté son projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) dont l'élaboration avait été initiée le 1^{er} avril 2021.

Le PLH est le document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat des collectivités, à l'échelle communautaire. Avec le concours de l'Etat, les établissements publics de coopération intercommunale déclinent localement, dans le PLH les priorités nationales constitutives de la politique du logement, à savoir, principalement, l'égalité et la cohésion des territoires, la mixité sociale dans l'habitat, la prise en compte des besoins des plus fragiles ainsi que la garantie du droit au logement, tout en assurant une gestion économe de l'espace, dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain.

Le PLH permet ainsi l'adaptation de ces grands principes nationaux aux besoins, à la spécificité et à l'hétérogénéité des territoires, à la réalité des contextes démographiques, économiques, sociaux, sociétaux et géographiques.

Le PLH traduit une politique élaborée et menée localement, par les acteurs et les partenaires de proximité, au plus près des réalités du terrain, des besoins qui s'y expriment et des potentialités qui s'y font jour.

Elaboré pour une durée de six ans, le PLH de la CCPSG constitue donc un véritable outil stratégique au service du développement du territoire et devra porter une politique ambitieuse de production de logements adaptée au parcours résidentiel de tous les habitants du territoire, et répondant aux besoins spécifiques de tous les publics.

Il comporte deux volets :

- Un diagnostic permettant d'identifier les enjeux pour la politique de l'habitat du territoire,
- Un document d'orientations et du programme d'actions.

Accusé de réception en préfecture 044-214400509-20230510-CM20230510-13-DE Date de télétransmission : 11/05/2023 Date de réception préfecture : 11/05/2023
--

Les travaux réalisés avec les acteurs du territoire tout au long du diagnostic ont permis de mettre en avant les forces et les faiblesses du territoire au regard des problématiques habitat. Ces travaux ont également permis d'identifier les menaces qui pèsent sur la dynamique du territoire mais aussi ses atouts qui constituent de réelles opportunités à saisir.

Les résultats du diagnostic ont permis de mettre en évidence les principaux enjeux en matière d'habitat et de dégager les orientations stratégiques qui conduiront à l'intervention publique. Les enjeux suivants ont été identifiés :

- Maitriser l'accès aux logements pour les ménages modestes
- Dynamiser le parcours résidentiel par une offre diversifiée de l'habitat
- Favoriser le renouvellement du parc du logement social
- Massifier les politiques de rénovation et d'adaptation du parc existant
- Présenter une offre de logements répondant aux besoins des ménages et des publics spécifiques
- Intégrer une stratégie opérationnelle du PLH au niveau des documents de planification locaux.

Le PLH de la Communauté de communes prévoit un scénario de croissance démographique qui s'inscrit dans la continuité des tendances récentes observées : 1,2% de croissance annuelle moyenne avec un taux de desserrement des ménages acté à 2,2 personnes par ménage. Cette croissance entraîne par conséquent des besoins en logements estimés à 1 920 logements sur toute la durée du PLH, soit la production de 320 nouveaux logements par an.

La déclinaison territoriale de cet objectif intercommunal de production de logements a été réalisée en tenant compte dans un premier temps de l'organisation territoriale par le croisement des données démographiques, des données logements construits et en projet au regard des documents de planification communaux. Les objectifs ont ainsi été déclinés à l'échelle communale.

L'enjeu du PLH est de permettre la réalisation de cet objectif de construction, de manière équilibrée et responsable sur le territoire, suivant six grandes orientations qui se déclinent en 14 actions détaillées dans le projet PLH.

Les orientations sont les suivantes :

- 1 Produire suffisamment et différemment des logements neufs pour répondre aux défis de diversification de l'offre et de la sobriété foncière
- 2 Mettre en place une politique foncière efficace
- 3 Renforcer la mobilisation du parc existant et l'adapter afin qu'il soit attractif tout en restant accessible aux ménages
- 4 Produire du logement locatif, privé et social, afin de diversifier l'offre et rendre ainsi plus fluide les parcours résidentiels sur le territoire
- 5 Répondre aux besoins spécifiques des habitants
- 6 Se doter et se donner les moyens d'une politique active de l'habitat.

Le programme d'actions a été défini dans une approche transversale et cohérente avec les autres politiques publiques portées par la Communauté de communes. Ainsi, le PLH prévoit notamment à court terme la mise en œuvre d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de droit commun sur le territoire à horizon 2024 afin de répondre notamment aux enjeux de rénovation énergétique des logements.

La phase de validation administrative du PLH qui doit aboutir à l'approbation définitive du document sera mise en œuvre à compter du mois de juin 2023.

Concernée directement par les objectifs et les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du PLH, la commune est invitée à émettre un avis sur cet arrêt de projet du PLH.

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois ;
Vu l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L. 302-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2021-058 en date du 1^{er} avril 2021 engageant l'élaboration du Programme Local de l'Habitat,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2023-017 en date du 23 mars 2023 arrêtant le projet de Programme Local de l'Habitat,
Vu le projet arrêté de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois,
Considérant l'avis favorable de la Commune relatif au projet présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- émet un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' shape.

Affiché le **13 MAI 2023**

COMMUNE DE CROSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 4 mai 2023, s'est réuni le 10 mai 2023 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Clarisse LEGRAND, Sébastien DOUAUD, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, M. Sylvain JOALLAND

Absent excusé : Mme Chantal HALGAND ayant donné pouvoir à M. Christophe DENAIRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien DOUAUD

**Délibération n°2023-05/014
Tirage au sort des jurés d'assises pour 2024**

Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023 qui fixe la répartition des jurés devant composer la liste du jury de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique en 2024,

Sont désignées, à partir de la liste électorale, les personnes suivantes dont les coordonnées seront transmises au greffe de la cour d'Assises de Nantes :

Mme MACE Ophélie, M. CHICA Marc Antoine, Mme DUCHESNE Graziella, M. PERRAIS Laurent, Mme JAMIER (épouse LEBLOND) Danielle, M. MANOUBY Stéphane.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes, representing the signature of the secretary of the meeting.

Affiché le 13 MAI 2023